



e. Les laines Métisse® en cloison, la notice de mise en œuvre

1. DISPOSITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU PRODUIT ISOLANT « MÉTISSE P/R »

On détermine l'épaisseur du produit en fonction de la valeur de la résistance thermique recherchée. Il convient de respecter les exigences thermiques minimales selon la réglementation thermique en vigueur.

2. DÉCOUPE DE L'ISOLANT

Afin de simplifier la pose du produit, le fabricant recommande de **mesurer l'espacement entre les montants de l'ossature** (bois ou rails métalliques) et si nécessaire, de découper les lés d'isolant en majorant cette valeur de 2 cm afin d'assurer le maintien de l'isolant et un franc contact avec les montants.

L'isolant est **découpé** sur chantier **avec un couteau à lame lisse ou ondulée** (qui peut être fourni par la société Le Relais Métisse), ou à l'aide d'un **disque de fer lisse monté sur une disqueuse**. Une règle de maçon et un support rigide (planche de bois ou plaque de plâtre) doivent également être utilisés.



LE RELAIS

présente

Métisse®
L'isolation durable



3. PRINCIPE DE POSE

Il s'agit de la mise en œuvre en cloisons distributives entre deux locaux chauffés.

Les produits isolants peuvent être utilisés dans l'isolation des cloisons distributives des bâtiments d'usage courant, compte-tenu de leur utilisation en contre-cloison. Pour les cloisons sur ossature métallique constituées de montants simples ou doublés, il conviendra de se conformer à la norme NF DTU 25.41 P1-1 ou pour les cloisons sur ossature bois à la norme NF DTU 31.2 P1-1.

Le procédé « Métisse P/R » peut être utilisé dans les cloisons distributives et en contre-cloison des bâtiments d'usage courant et compte-tenu de ses caractéristiques techniques et en La pose doit être conforme au paragraphe 6.5 du cahier du n° 20/16-392_V2.

Le domaine d'emploi de ce procédé est repris dans notre Avis Technique 20/16-392_V2 au paragraphe 1.1.2.2. à télécharger sur notre site Isolant Métisse.com : ATEC n° 20/16-392_V3.

Adéquation de l'épaisseur du « Métisse P/R » avec les dimensions des profilés d'ossatures métalliques courants :

Montant	Épaisseur de l'isolant*
M48-35	45 mm
M48-50	45 mm
M48-50	50 mm
M62-35	60 mm
M62-50	60 mm
M70-35	60 ou 80 mm
M90-35	80 ou 100 mm
*Pour les autres montants d'ossature métalliques, il est possible de contacter le fabricant	

L'épaisseur de l'isolant doit être choisie en accord avec les montants utilisés.

Dans le cas de cloisons conformes au NF DTU 31.2, l'isolant doit être semi-rigide (épaisseur d'isolant $\geq$ 80 mm).

Dans le cas de cloisons conformes au NF DTU 25.41, l'isolant : peut être souple si son épaisseur est égale à l'épaisseur du montant $\pm$ 5 mm ; ou être semi-rigide (épaisseur d'isolant $\geq$ 80 mm).

La mise en œuvre d'un ouvrage pare-vapeur n'est pas nécessaire en cloisons distributives entre deux locaux chauffés.

4. DISPOSITIONS RELATIVES AUX RISQUES LIÉS AUX REMONTÉES DE L'HUMIDITÉ

Se référer au § 6.2.1 du cahier du CSTB 3728_version en vigueur.

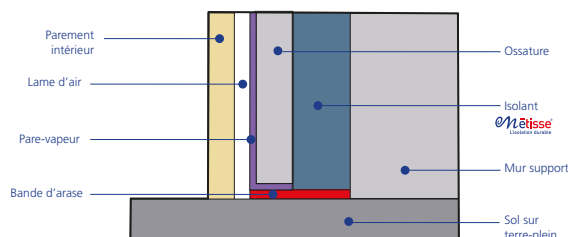
Conditions préalables à la mise en œuvre :

L'entreprise doit s'assurer de la conformité au point 2 de ce CPT relatif au NF DTU 31.2 avant d'entreprendre la réalisation de l'isolation thermique.

Ce point stipule : « Dans le cas d'une isolation en une seule couche entre ossatures, les **dimensions des montants**, des rails, des lisses, etc., sont **adaptées à l'épaisseur de l'isolant** mis en œuvre afin d'assurer un contact continu entre la surface de l'isolant et la paroi support. Cela permet d'éviter une déformation éventuelle du parement de finition.

En plus des dispositions du NF DTU 25.41, dans le cas d'une **pose sur sol brut sur terre-plein, il convient de poser préalablement sous l'isolant une bande d'arase pour la protection de l'isolant (remontée capillaire...)**. La bande d'arase est définie dans le NF DTU 31.2 P1-2.

Dans le cas de travaux de rénovation, avant la mise en œuvre du procédé isolant, **les canalisations, qui entreraient en contact avec la couche isolante, devront être calfeutrées** avec un produit adapté pour limiter les risques de condensation.



LE RELAIS

présente

Métisse
l'isolation durable